



Association SAINT GEORGES BIEN ÊTRE

Fiche d'inscription FAMILLE saison 2026-2027

Données personnelles :

	ADHERENT 1	ADHERENT 2
NOM		
Nom de naissance		
Prénom		
Date de naissance		
Numéro de licence		
Courriel		
Téléphone		
Adresse		
	☐ Renouvellement adhésion ☐ Nouvelle adhésion ☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur de SGBE	☐ Renouvellement adhésion ☐ Nouvelle adhésion ☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur de SGBE

Nous autorisons l'association à publier des photos de nous-mêmes prises dans le cadre de ses activités

☐ oui ☐ non

Cours : Les cours de Yoga sont prioritairement pour les Boisgeorgiens.

Les cours de Yoga du jeudi se déroulent dans l'annexe de l'espace culturel sous la mairie

Adhérent n°1 :

Lundi	☐ Yoga	17 h 00 – 18 h 15	☐ Pilates	18 h 30 – 19 h 30
			☐ Pilates	19 h 30 – 20 h 30
=====				
Mardi	☐ Gym douce	16 h 45 – 17 h 45	☐ Gym douce	17 h 45 – 18 h 45
	☐ Gym tonique	18 h 45 – 19 h 45		
=====				
Mercredi	☐ Gym tonique	20 h 30 – 21 h 30		
=====				
Jeudi	☐ Pilates	17 h 00 – 18 h 00	☐ Yoga ☐ Yoga	17 h 30 – 18 h 45 18 h 45 – 20 h 00
=====				
Vendredi	☐ Pilates	18 h 00 – 19 h 00	☐ Step	19 h 00 – 20 h 00

Adhérent n° 2 :

Lundi	☐ Yoga	17 h 00 – 18 h 15	☐ Pilates	18 h 30 – 19 h 30
			☐ Pilates	19 h 30 – 20 h 30
=====				
Mardi	☐ Gym douce	16 h 45 – 17 h 45	☐ Gym douce	17 h 45 – 18 h 45
	☐ Gym tonique	18 h 45 – 19 h 45		
=====				
Mercredi	☐ Gym tonique	20 h 30 – 21 h 30		
=====				
Jeudi	☐ Pilates	17 h 00 – 18 h 00	☐ Yoga ☐ Yoga	17 h 30 – 18 h 45 18 h 45 – 20 h 00
=====				
Vendredi	☐ Pilates	18 h 00 – 19 h 00	☐ Step	19 h 00 – 20 h 00



Association SAINT GEORGES BIEN ÊTRE

Fiche d'inscription FAMILLE saison 2026-2027

Tarifs « famille » :

TARIFS SANS YOGA	
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 1 cours par semaine chacun (80+60 €)	140 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 1 cours par semaine pour l'un et 2 cours par semaine pour l'autre (80+60+60 €)	200 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 2 cours par semaine chacun (80+60+60+60+60€)	260 €

TARIFS AVEC YOGA	
Yoga (aucune réduction possible) – 1 cours par semaine chacun (120+120 €)	240 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 1 cours de yoga par semaine pour l'un et 1 cours par semaine pour l'autre (sans yoga) (120+60 €)	180 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 2 cours par semaine pour l'un (avec yoga) et 1 cours par semaine pour l'autre (sans yoga) (120+60+60 €)	240 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 2 cours par semaine pour l'un (avec yoga) et 1 cours de yoga par semaine pour l'autre (120+60+120 €)	300 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 2 cours par semaine pour l'un (avec yoga) et 2 cours par semaine pour l'autre (sans yoga) (120+60+60+60 €)	300 €
Deux membres d'un même foyer (= même adresse) – 2 cours par semaine chacun avec yoga (120+60+120+60 €)	360 €

Paie ment par chè que à l'ordre de SGBE

Attestation d'adhésion : ☐ Oui

Montant total des cours	€uros
Licence (32 € par adhérent)	64 €uros
Total global du paiement	€uros

Date :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Présidente ou un membre du Bureau.

Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et



Association SAINT GEORGES BIEN ÊTRE

Fiche d'inscription FAMILLE saison 2026-2027

agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

Répondez à ces questions en cochant « oui » ou « non »	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique.		
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?		
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?		
5) Prenez-vous habituellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Je soussigné(e).....certifie que je suis apte à participer aux activités sportives proposées par SGBE après avoir complété le questionnaire « santé » figurant sur cette fiche d'inscription. Je dégage l'association de toute responsabilité en cas de problème médical.

J'autorise l'association à faire le nécessaire en cas d'urgence médicale ☐ oui ☐ non

A Saint Georges du Bois le

Signature

Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.



Association SAINT GEORGES BIEN ÊTRE

Fiche d'inscription FAMILLE saison 2026-2027

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

Répondez à ces questions en cochant « oui » ou « non »	OUI	NON
1) Votre médecine vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique.		
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?		
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?		
5) Prenez-vous habituellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Je soussigné(e).....certifie que je suis apte à participer aux activités sportives proposées par SGBE après avoir complété le questionnaire « santé » figurant sur cette fiche d'inscription. Je dégage l'association de toute responsabilité en cas de problème médical.

J'autorise l'association à faire le nécessaire en cas d'urgence médicale ☐ oui ☐ non

A Saint Georges du Bois le

Signature